

# LE DROIT AU SÉJOUR EN FRANCE AU TITRE DE LA VIE FAMILIALE

<u>**Objectifs**</u>: Comprendre les conditions d'entrée en France et les conséquences sur le droit au séjour ; Analyser une situation pour savoir à quel document de séjour une personne étrangère peut prétendre ; Tirer les conséquences de l'existence de liens privés et familiaux en France pour en déduire un droit d'entrer en France et un droit au séjour.

## **Programme:**

INTRODUCTION: L'évolution du droit des étrangers en FRANCE

### I. GÉNÉRALITÉS SUR L'ENTRÉE EN FRANCE ET LES DOCUMENTS DE SÉJOUR

- L'entrée en France : Le visa de court séjour, le visa de long séjour et le visa de long séjour valant titre de séjour
- L'obligation de posséder un document de séjour et les différentes catégories de documents de séjour

# II. LA SITUATION PARTICULIÈRE DES CITOYEN.NE.S DE l'U.E. ET ASSIMILÉ.E.S ET DES MEMBRES DE LEURS FAMILLES

- Le droit au séjour des citoyen.ne.s de l'UE et assimilé.e.s
- Le droit au séjour des membres de famille ressortissant.e.s des États tiers

#### III. LE DROIT D'ÊTRE REJOINT EN FRANCE PAR LES MEMBRES DE SA FAMILLE

- Le regroupement familial
- La réunification familiale

### IV. LA DÉLIVRANCE DE TITRES DE SÉJOUR POUR MOTIF FAMILIAL

- Les membres de famille de français.es : les conjoint.e.s de français.es et les parents d'enfant français
- Les étrangers.ères ayant des liens personnels et familiaux en France
- Les étrangers.ères résidant en France depuis l'âge de treize ans

**Durée**: 7h00 (9h30-12h30 / 13h30-17h30)

**<u>Coût</u>**: 200,00 euros par personne participante

Dates: Jeudi 17 octobre 2024

Association de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s du CALVADOS Maison des Solidarités, 7 rue Daniel Huet, 14000 CAEN Tél.: 02.31.52.90.71 juriste@asti14.org